

Bilan du premier conseil d'école

Présentation des différents membres :

Liste des personnes présentes et fonction :

- Mme HEURBIZE Béangère (directrice, enseignante de la classe CE2-CM1-CM2)
- Mme PEREZ Frédérique (enseignante de la classe de CP-CE1)
- Mme AUDRAN Camille (enseignante de la classe de maternelle)
- Mr CHAUVEAU Davy (1^{er} adjoint au maire de Neuilly-le-Vendin)
- Mme CHESNEAU Francine (conseillère municipale à la mairie de Neuilly-le-Vendin)
- Mr BLANCHARD Bernard (Maire de Madré)
- Mme LE JAN Nathalie (ATSEM et conseillère municipale à la mairie de La Pallu)
- Mme LHUISSIER Séverine (ATSEM)

Personnes absentes excusées :

- MR LETOURNEUX Gilles (Inspecteur de l'Éducation nationale)
- Mme DEBAILLEUX Elodie (représentante de parents d'élèves)

Les élections de parents

Les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 Octobre 2023. Le taux de participation était de 35.62%. Les parents élus sont :

- Mme DEBAILLEUX Elodie

Les élections de parents d'élèves se tiendront également l'année prochaine uniquement par correspondance.

Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre pour évoquer l'organisation de l'école. Ainsi, le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
- Donne son avis sur des questions relatives à la vie de l'école
 - o Les actions pédagogiques et éducatives
 - o L'utilisation des moyens alloués à l'école
 - o Les temps périscolaires (cantine, garderie)
 - o La protection et la sécurité des enfants dans les cadres scolaires et périscolaires
- Répond aux éventuelles questions de parents d'élèves transmises par les représentants de parents d'élèves.

En cas de vote, les voix sont réparties de la manière suivante :

- 3 voix pour l'équipe enseignante (une par classe),
- 3 voix pour les représentants de parents d'élèves (une par classe),
- 1 voix pour la mairie

Au cours de ce conseil, ne seront pas traitées :

- L'évocation de situations personnelles
- Les remarques personnelles envers un ou plusieurs membres du conseil
- Les questions non transmises auparavant à l'équipe enseignante

Les situations et remarques personnelles pourront être traitées lors de rendez-vous avec les personnes concernées. Les questions non transmises auparavant pourront être évoquées lors du prochain conseil d'école.

En cas de non-respect de ces règles, le conseil d'école pourra être levé et reconduit à une date ultérieure.

Les effectifs et l'organisation de l'école

L'école compte 57 élèves inscrits répartis en trois classes.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1+ 1 en janvier	4	6	6	10	7	8	10	5
17 (+ 1)				17		23		
Enseignante: Mme AUDRAN Camille ATSEM : Mme LE JAN Nathalie			Enseignante : Mme PEREZ Frédérique ATSEM : Mme LHUISSIER Séverine			Enseignante : Mme HEURBIZE Béangère		

Le règlement intérieur :

Pas de modifications à apporter au règlement intérieur.

Communication

Nous souhaitons rappeler que pour communiquer avec l'équipe enseignante :

- Nous sommes joignables par téléphone (8h15-8h45, 12h15-13h15, 16h45-17h15). En cas d'absence de réponse, ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées pour qu'on puisse vous rappeler.
- Vous pouvez venir nous voir lors des temps d'accueil, le midi ou en fin de journée. Si nous estimons qu'un rendez-vous est nécessaire afin d'échanger davantage, nous vous proposerons un rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun.
- Vous pouvez aussi utiliser e-primo pour faire une demande de rendez-vous.

En cas de questions ou d'incompréhensions, n'hésitez pas à nous contacter pour échanger afin d'éviter tout malentendu.

E-primo :

E-primo est espace numérique de travail sécurisé utilisé par de nombreuses écoles de l'académie, regroupant différentes applications telles que : un agenda, un cahier de liaison, des cahiers multimédias, Nous invitons vivement les parents à le consulter régulièrement et à ouvrir les mots dans le cahier de liaison.

La sécurité

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), 2 exercices ont été effectués :

- PPMS attentat-intrusion : le mardi 15 octobre avec confinement : exercice très bien exécuté chez les maternelles beaucoup moins chez les plus grands. Ils réagissent très vite au signal mais ne restent pas silencieux longtemps.
- Un exercice incendie : mardi 17 septembre : évacuation très rapide et dans le calme.

Les élèves étaient informés de ces deux exercices.

Les temps périscolaires

La garderie est assurée par Aurélie LEBLANC. Elle est ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

La cantine est assurée par Nathalie LE JAN et Séverine LHUISSIER de 12h à 13h20.

Résultats aux évaluations nationales :

Les évaluations du CP au CM2 se sont déroulées du 9 au 20 septembre 2024. Les parents d'élèves ont reçu les résultats de leur enfant.

Ces évaluations permettent de faire un point sur les acquis des élèves et ainsi permettre aux enseignants d'adapter leur pratique en fonction des besoins des élèves.

Voici ce qui ressort des évaluations CP :

+ Points bien maîtrisés :

- Comprendre un texte lu par l'enseignante
- Mathématiques

- Points fragiles à consolider :

Manipuler des syllabes

Des évaluations CE1 :

+ Points bien maîtrisés :

- Ecrire des mots
- Comprendre des phrases lues seul(e) et comprendre un texte lu seul(e)
- Lire des nombres entiers et écrire des nombres entiers

- Points fragiles à consolider :

- Calcul mental aides mises en place : travail quotidien sur les compléments à 10, mémoriser des résultats

Des évaluations CE2 :

+ Points bien maîtrisés :

- Ecrire des mots
- Comprendre un texte lu par l'adulte
- Lire des nombres entiers et écrire des nombres entiers

- Points fragiles à consolider :

- Calcul mental : maîtrise des tables, compléments, ...
- Conjugaison
- Fluence

Des évaluations CM1 :

+ Points bien maîtrisés :

- Ecrire des mots
- Lire des nombres entiers et écrire des nombres entiers
- Comprendre un texte lu par l'adulte
- Grammaire : sujet, verbe, nature des mots

- Points fragiles à consolider :

- Calcul mental : maîtrise des tables, compléments, ...
- fluence

Des évaluations CM2 :

+ Points bien maîtrisés :

- Ecrire des mots
- comprendre un texte lu seul(e)
- Lire des nombres entiers et écrire des nombres entiers
- Comprendre un texte lu par l'adulte
- Grammaire

- Points fragiles à consolider :

- Calcul mental : maîtrise des tables, compléments, ...
- Fluence

Pour pallier aux difficultés : groupe de besoins, A.P.C, ritualisation amplifiée

Des évaluations 6^{ème} : tests réalisés sur ordinateur

Pas de retour pour l'instant de la part du collègue

Programme PHARE :

C'est un programme national de lutte contre le harcèlement à l'école :

Nous devons élaborer un protocole par école et c'est dans cet objectif que la circonscription à travailler sur un modèle.

Ce protocole de circonscription découle du protocole de prévention du harcèlement élaboré par l'éducation nationale. Il a pour objectif d'aider les directions d'école ainsi que les équipes éducatives dans la prise en compte des cas de discrimination ou de harcèlement entre élèves.

Il propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire. Il est composé des points suivants :

1. La responsabilité du traitement ;
2. Les modalités du traitement ;
3. Les mesures de protection à prendre ;
4. Le suivi post-événement.

Ce protocole sera porté à la connaissance de tous les parents d'école et s'accompagne de fiches conseils.

Il sera à inclure dans le projet d'école (avenant au projet d'école si nécessaire) de l'obligation suivante : « La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement », article D 411-2 du Code de l'Éducation.

Le protocole a été adopté en conseil d'école. Il sera disponible pour lecture sur e-primo.

Le plan de continuité pédagogique :

Un plan de continuité pédagogique a été élaboré et formalisé par écrit afin de lister la manière dont l'école s'organise lors d'une fermeture d'école comme lors du COVID.. Il a été porté à la connaissance des familles sur e-primo.

Les actions pédagogiques menées et envisagées

Au cours de cette année, plusieurs sorties et projets vont être mis en place :

- **Un thème pour les 3 classes : Raconte-moi une histoire ... :**
 - Etude des contes traditionnels, création de contes et détournement des contes lors de productions théâtrales,
 - Travail de lecture pour toutes les classes, création d'une culture commune,
 - Travaux artistiques
 - Théâtre
 - Conteuse
 - Ateliers Théâtre
 - Cinéma : Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 iront voir le film UN CONTE PEUT EN CACHER UN AUTRE de *jakob schuh, bin-han to, jan lachauer*
 - Recettes
 - Temps de projets interclasses les jeudis soirs
 - Spectacle de fin d'année le samedi 21 juin 2025 + Exposition
- **Semaine du gout :** Cuisine chaque jour de différents laits, légumes, fruits et chocolats.
- **Spectacles en chemin :** pas cette année, la CCMA les finance désormais que 1 an sur 2.
- **Cinéma maternelle :** Une séance de cinéma à Saint-Pierre des Nids pour la classe de maternelle (date à définir)
- **Spectacle :** La caresse du papillon Cie Théâtre de Céphise pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2, le jeudi 23 janvier à 14h30 à Javron.
- **Médiathèque :** 2 sorties à la médiathèque de Javron par classe désormais : Les GS assisteront aux séances des CP-CE1 en plus des séances des maternelles dans le cadre d'un travail de liaison et pour la promotion de la lecture pour ces futurs lecteurs.
 - Premières séances : maternelle : **vendredi 18 octobre** / GS-CP-CE1: **Vendredi 13 décembre/** CE2-CM1-CM2: **jeudi 21 novembre**
- ❖ Participation de toutes les classes au Prix des incorruptibles.
- ❖ Affiliation de l'école à L'USEP pour avoir l'accès à du matériels de sport supplémentaires et à des intervenants pour la découverte de nouvelles activités physiques. Un intervenant viendra en Période 4 pour toutes les classes sur le rugby (2 séances chaque classe)
- ❖ **ESCALADE :** Séances d'escalades pour toute l'école à la salle de Javron en Période 3 (10 janvier au 7 février inclus) tous les vendredis matins. Le transport pour se rendre au mur d'escalade est financé par le don de Terre de jeux Neuilly-La Pallu à l'école. Mme CHATELLIER nous accompagnera sur les séances.

❖ **Interventions OCCE en sciences et arts :**

❖ Classe de maternelles: Les arts: Ombres et lumières: 4 séances:

❖ *Lundi 18 novembre, Lundi 25 novembre, lundi 2 décembre, lundi 9 décembre avec la venue d'une plasticienne toute la matinée.*

❖ Classe de CP-CE1:Sciences : Ombres et Lumières

❖ *Lundi 25 novembre, lundi 2 décembre, lundi 9 décembre*

❖ Classe de CE2-CM1-CM2: Sciences: Ombres et Lumières

❖ *Lundi 25 novembre, lundi 2 décembre, lundi 9 décembre*

❖ **Sortie de fin d'année à Paris:** Mardi 3 juin 2025

❖ Visite du musée d'Orsay et visite de Paris en bateau-mouche.

❖ En amont sortie randonnée + musée du cidre : le vendredi 9 mai 2025. Pour se rendre sur le lieu représenté dans un des tableaux de Camille Pisaro que nous allons voir au musée d'Orsay.

PISCINE : Les élèves du CP au CM2 iront à la piscine tous les vendredis après-midi du **Vendredi 20 septembre au Vendredi 6 décembre inclus**. Pas de piscine pour les maternelles cette année, en raison d'une fermeture technique plus longue de la piscine.

Ateliers parents-enfants menés ou à venir : débuté l'année dernière et bien appréciés. Cette année, nous avons décidé d'offrir un moment famille-enfants à chaque période.

Période 1 : L'expo Idéale d'après Hervé Tullet, **le Vendredi 27 septembre**

Différents ateliers artistiques ont été proposés lors de cette soirée : le combat des sumos, le dé magique, opération silhouettes, la signature, les points à relier... ainsi qu'une production collective.

Ateliers ouverts à tous (grands frères, grandes sœurs, grands-parents ...).

Une participation importante lors de cette soirée et un moment bien apprécié.

Un article a été rédigé dans le courrier de la Mayenne.

Une partie de l'œuvre collective va être offerte au club du bon accueil de Neuilly le Vendin lors d'un goûter le jeudi 5 décembre à 15h30 avec les élèves et les membres.

Exposition des autres œuvres dans le couloir de l'école.

Période 2 : Soirée Jeux de société : **Le vendredi 29 novembre 2024 de 18h à 20h.**

Les parents, grands-parents, ... pourront venir jouer à des jeux de société avec les élèves et les enseignantes. Ça sera l'occasion de découvrir de nouveaux jeux d'échanger entre enfants et adultes. Une intervenante Oïka-Oïka sera présente.

Période 3 : soirée Contes : le Vendredi 31 janvier 2025 (Horaires à définir)

Les élèves et leurs proches seront conviés à venir écouter des contes sous différents formats (Kamishibai, raconte tapis, ...).

Période 4 : ateliers Théâtres : Le Vendredi 28 mars 2025 (horaires à définir)

Les élèves et leurs proches pourront venir partager des activités théâtrales lors de cette soirée.

Elections de délégués de classe :

Afin d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et dans son fonctionnement et en lien avec les programmes d'EMC, nous voulons mettre en place des délégués de classe. Ces délégués se réuniront en début d'après-midi les jours de décharge de la directrice afin d'établir ensemble des projets, de transmettre les demandes des élèves. Ils feront ensuite un compte rendu à l'oral et à l'écrit à leur classe (ça prendra différentes formes suivant les niveaux de classe) Ces élections seront organisées avec le matériel nécessaire à des élections : isoloir, urnes, bulletins de vote, enveloppes. Un travail autour du vocabulaire des élections aura été fait avec les élèves en classe. Les candidats auront proposé leurs idées et programmes en amont.

Il y aura deux délégués par classe d'élémentaire

Les élèves de la classe de maternelle voteront pour des élèves des classes élémentaires pour les représenter.

Les délégués seront invités à faire remonter les propositions des élèves sur les aménagements des cours de récréations, de l'entrée de la garderie ou du petit espace dans la cantine.

- **Projet cour des maternelles et embellissement de l'école :**

Un grand merci :

À Thierry PIERRE et Nathalie LE JAN pour le ponçage de l'établi et le vernissage. Merci à Mr DE SOUSA Manuel pour l'établi.

Il reste à :

- Faire les peintures au sol, achat de peinture
- financer des engins roulants

Le bilan de la coopérative scolaire (OCCE)

Elle sert à investir ou à gérer :

- Tout ce qui rentre dans le cadre de projets éducatifs coopératifs gérés par les enfants avec l'aide des adultes, que ce soit au niveau d'une classe ou au niveau de l'école.
- Percevoir des subventions « dédiées » à un projet (ex : classe de découverte...)
- Régler des sorties pédagogiques (spectacles vivants, cinéma, musée, ...)
- Gérer une classe transplantée.
- Abonner l'école à des journaux ou des revues pour les élèves.
- Acheter des jeux, du petit matériel (raquettes, balles, ballons de mousse...) pour les temps de récréation
- Acheter des logiciels éducatifs, en rapport avec les projets de classe en cours
- Affranchir du courrier dans le cadre d'une correspondance scolaire
- Acheter du petit matériel pour fabriquer des objets, pour cuisiner, jardiner, pour faire de l'élevage...
- Acheter des livres pour la bibliothèque de l'école.
- Acheter du matériel de gros équipement correspondant à un projet bien défini et sur proposition du conseil de coopérative : ordinateur et logiciel pour la gestion du fond documentaire de la BCD ; appareil photo, caméra, que les élèves utiliseront (achats devant figurer sur le cahier d'inventaire de la coopérative et qui restent la propriété de la coopérative)
- Acheter et revendre des produits (calendriers OCCE, photos scolaires...) pour financer les projets de la coopérative.
- Recevoir des dons de personnes sans lien direct avec l'école (pas possible pour les familles des élèves), d'entreprises ou de commerces ; délivrance de reçus fiscaux par l'AD 53.
- Participer volontairement aux œuvres d'entraide et de solidarité.

L'année dernière nous avons débuté avec un solde de : **5450.32 €**

Les dépenses suivantes ont été effectuées :

Déplacements en car pour la sortie scolaire de fin d'année, abonnement édumoov, petit matériel pour la cuisine ou ateliers, achat de livre pour la bibliothèque, photographe, achat, gâteau bijou, entrée aquarium et écomusée, participation aux prix des incorruptibles, car pour aller à Javron.

Le montant est de : **13835.72 €**

Les produits ont été de : 13596.30 € grâce aux subventions des collectivités de : **2826.50 €** dont une participation aux sorties de la mairie de Neuilly le Vendin : **1638 euros**, aux participations volontaires des familles de : **310.50€** et aux ventes de produits pour cessions (photo scolaire+ gâteaux Bijou) : **10459.30€**

L'année s'est clôturée à : 5210.90 €

Nous commençons donc l'année avec un solde de : 5210.90 euros

Le bilan est négatif avec un déficit de 239.42 euros

Demandes de travaux et de budgets et questions diverses :

Le plancher de la classe des CE2-CM1-CM2 et 4^{ème} classe :

Réponse de la mairie : Les devis sont validés, en attente des subventions.

Problème avec un visualiseur : à voir pour le faire réparer.

Radiateur dans le sas d'entrée :

Un radiateur dans cette espace permettrait d'utiliser cette pièce en hiver lors d'intervention du RASED ou lors d'ateliers pour la classe de CP-CE1. Un emplacement existe déjà.

Réponse mairie : à voir pour un radiateur et un isolant pour la porte d'entrée.

Questions des parents :

Peinture cours de récréation : quand est-ce que ça va être fait ?

Réponse : Bientôt, en attente du beau temps.

Les parents réitèrent leur souhait pour avoir un filet pour que les ballons, cerceaux ne passe pas sur la route

Réponse de la mairie : Non

Pourquoi il n'y a pas de petits toboggans pour les élèves ?

Réponse : cela demande une maintenance et un cout élevé. Question de la surveillance, risques de chutes. Non réalisable.

Est-ce qu'il y a la possibilité d'avoir un self pour la cantine ?

Réponse mairie : Non, le cout ne le permet pas. La priorité est mise dans la qualité des aliments servis aux enfants.

Et sinon la photo de classe aura lieu **le 24 avril 2025**.

Remerciements

L'équipe enseignante remercie plus particulièrement Mme CHESNEAU Francine et Mr CHAUVEAU Davy très impliqués dans la vie de l'école. Nous remercions la mairie pour la prise en compte de nos demandes et pour la rapidité des réponses apportées.

Nous remercions Nathalie LE JAN et Thierry PIERRE qui participent énormément à la vie de l'école (réparation, confection, coutures, ...)

Nous remercions l'APE pour les projets menés, la fête de fin d'année et le financement des livres et cadeaux pour les classes.

Nous remercions également Terre de jeux Neuilly-La Pallu pour le don revu à la hausse de 2115 € pour financer nos activités physiques.

L'équipe enseignante tient également à remercier Séverine et Aurélie pour leur investissement dans la vie de l'école.

Nous remercions les parents qui se portent volontaires pour accompagner lors des sorties ou aider lors de projets.